

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6d. ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

12s.-6d. ANNEE.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, MERCREDI MATIN, 9 JANVIER, 1850.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des SOULIERS pour DAMES et BOTTINES de **CAOUTCHOUC**, pour MESSIEURS, MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du sousigné. 15,000 PAIRES de Souliers communs de Caoutchouc, de bonne qualité, — style original, — pour Dames et Messieurs. Se vendent que 2-64 par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix depuis 2-104 jusqu'à 6s.-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelées Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes en caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en ont été offerts en Canada. Pour argent comptant. Depot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille, Québec, 3 décembre, 1849. T. CASEY.

DÉPOT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMÉRICAINES No. 9 RUE SOUS-LE-FORT BASSE-VILLE.

AVIS.— VENTE du soir par le sousigné, Marchandises Sèches, Hardes faites, Quincaillerie etc. etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'hiver. Conditions.—COMPTANT. P. O'DOUD, Québec, 16 mai 1849. E. & C.

EN VENTE.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC, POUR 1850, IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de *L'Ami de la Religion et de la Patrie*, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale : UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature. UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent, UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles escomptent.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Cremazie : J. T. Brousseau ; T. Cary et M. Aniot, marché de la Basse-Ville.

Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 gros.) 21s.-6d.—Par copie, 6 sous. STANISLAS DRAPEAU, Québec, 23 novembre, 1849.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE, à transporté son Établissement 2 RUE LA FABRIQUE, vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, 115 du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr. Québec, 14 juin 1849.

H. S. DALKIN,

MARCHAND DE BOIS, No. 39 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE Québec, 6 juin 1849.

G. TALBOT.

Avocat, A établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, à la Ville de Québec, 5e porte de la Cour. n° 1, 1849.

M. PATRY architecte, demeure maintenant rue Desfossés, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 20 Oct. 1849.

Nouvel Etablissement.

Le Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme IMPRIMEUR Libraire et Papetier. RUE BUADE, 9 RUE BUADE, Haute-Ville, QUÉBEC.

Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillott et Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigogne et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Encre, Encriers, Pupitre portatif, Porte feuilles Papier à musique, Carton, Dessins de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ÉCOLES, Dictionnaires, Atlas, Cahiers. Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public. J. T. Brousseau. Québec, 28 mai, 1849.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

LE SIÈGE DE CANDIE,

LES GALLERIES du Palais-de-Justice. (*)

LE RETOUR DE CANDIE. (Suite.)

Trois ans s'étaient écoulés, pour Gaston Lecouturier, dans les plaisirs et dans les fêtes, lorsque maître Lecouturier dit un jour à son fils :

Mon enfant tu as eu un jeune sae furieusement dissipée ; mais si tu as commis des fautes, tu as su bravement les faire oublier. Je n'en veux pour témoignage que le cadeau du roi et l'estime de M. le procureur-général. Sus donc, ne parlons plus de cela et passons la pierre ponce là-dessus. Or, te voilà dans la force de la jeunesse, et moi je commence à me faire vieux, et si vieux que je ne me sens plus le courage de continuer mon commerce. Il faut une jeune tête et de forts bras pour conduire la Croix-de-Lorraine. Je ne veux, je n'ai jamais voulu violenter tes goûts, mon cher fils ; mais, crois-moi, fais-toi cabaretier. Rien n'est plus honorable que de continuer l'état de son père, et toutes les professions sont honorables quand on se comporte avec honneur. C'est l'homme qui doit honorer son métier, et non le métier qui doit honorer l'homme. Je ne suis pas un grand clerc, mais cette pensée a été la règle de conduite de toute ma vie. Succède-moi donc et sois cabaretier, comme ton père et ton grand-père l'ont été.

—Eh bien ! mon père, je serai cabaretier, répondit stoïquement le jeune homme en jouant négligemment avec la chaîne d'or royale suspendue à son cou.

—Ce n'est pas tout, Gaston, reprit maître Lecouturier, il faut te marier, car un comptoir de cabaret tel que celui-ci sans femme, c'est une horloge sans aiguille, c'est un vin sans bouquet, c'est un paradis sans anges.—Eh bien ! mon père, je me marierai, répondit encore Gaston.

—Il te faut une bonne femme, continua le cabaretier ; tu as un bon établissement, tu auras après moi de bonnes rentes, tu n'as pas besoin d'aller à la chasse aux dots. La femme qu'il te faut sera toujours assez riche si elle est économe, douce et vertueuse. Tiens, mon cher enfant, il y a la fille de Simon Godard, le buvetier du Palais, qui serait bien ton fait ; je l'ai vue pas plus haute que cela, et son père est mon compère.—Eh bien ! mon père répliqua Gaston, faites-moi épouser la fille de Simon Godard, le buvetier du Palais, je ne demande pas mieux, et je me ferai toujours un devoir et un plaisir d'accéder à tous vos desirs, d'obéir à toutes vos volontés.

Le bonhomme ne se sentait pas de joie il sauta au cou de son fils et lui dit :

—Gaston, mon enfant, tu ne perdrais rien à te comporter ainsi. Outre mon cabaret, qui te rapportera, bon an mal an, quinze à seize mille livres, je te donne la maison où nous sommes, qui rapporte à peu près autant. Pour le surplus, tu l'auras après ma mort et je t'achèterai de ne t'en laisser jouir que le plus tard possible.

(*) Voyez *L'Ami de la Religion*, No. 126, 128, 140, 141, 142, 143, 146, 147 et 150.

—C'est bien ainsi que je t'entends, mon cher père, et Dieu exaucera mes prières les plus ferventes en vous conservant longtemps en ce monde.

Huit jours après, Gaston Lecouturier, l'espérance de M. le procureur-général, le volontaire du siège de Candie, le brillant garçon complimenté par Louis XIV, par Louvois, par Colbert et par Turenne, murmurait devant sa mère la sainte Eglise Rosalie Godard, fille du buvetier du Palais, et s'installait, glorieux cabaretier, dans le comptoir de la Croix-de-Lorraine.

Gaston était actif, poli, spirituel, quel-quesfois, aimable toujours ; sa femme était belle et accorte ; la fortune de la Croix-de-Lorraine s'en ressentit ; la vogue devint fureur et la mode aidant, le vieux cabaret des chefs de la Fronde fut incessamment visité par les épicuriens de la cour et de la ville qui, en s'altant de bons vins, étaient ravis de contempler une belle femme et un héros du siège de Candie. Les femmes même s'en mêlèrent, et il eut autant de visiteuses que de visiteurs dans la rue des Cordeliers.

Le vieux Lecouturier s'applaudissait du nouveau triomphe de son fils. La mort envieuse du bonheur des mortels, le raya d'un coup de sa faux du nombre des humains. Le vieux cabaretier mourut comme Amerçon, le verre à la main, et laissa à son fils une fortune qui triplait celle qu'il avait déjà.

Gaston, l'ancien espion, Gaston, l'ancien volontaire de Candie, Gaston, le cabaretier, agit alors comme aurait pu le faire un grand seigneur qui aurait eu l'âme d'un Médicis ou d'un Fouquet.

Il aida de sa bourse et de son crédit tous ses anciens camarades du parquet et du camp ; espions et volontaires eurent des droits égaux à ses libéralités et à ses largesses. Il fit des uns des procureurs et des notaires, des autres des officiers et des ingénieurs. Il applanissait toutes les carrières à ses amis à force de soins et d'argent, et lui qui distribuait des charges, des offices et des épaulettes, restait cabaretier !

C'était de la haute philosophie.

Blaise Mélian avait perdu son père : un procès avait épuisé son faible patrimoine. Chassé jadis du parquet du procureur-général, il s'était volontairement exclu d'une carrière qui était son unique ressource. Gaston Lecouturier fit reprendre à son ami ses études de droit, le mena, comme par la main, de la tranchée du baccalauréat à la brèche du doctorat, et finit, après une thèse brillante et admirée, par le faire recevoir avocat.

Une fois inscrit sur le tableau, le sort de Blaise Mélian était fixé ; il ne lui fallait plus que de la persévérance et du courage, du courage surtout !

—Mon ami, lui dit le cabaretier, travaille, médite, pense à loisir... mon amitié est toujours là en sentinelle ! mais grâce à Dieu, te voilà sauvé ! Le piédestal n'est pas fait encore, mais il se fera et tu y monteras, c'est moi qui te le dis... Comme Patrie, je veux que tu signes ta première cause au cabaret de la Croix-de-Lorraine.

LA TÊTE DU CHEVALIER DE QUELUS.

—Tu sais, mon ami, dit un soir au souper de famille Blaise Mélian à Gaston Lecouturier, tu sais quelle haute opinion j'ai de ma profession, tu sais que je ne suis pas homme à prendre des causes de toutes mains, quand bien même ces causes devraient me rapporter de la réputation et des honneurs considérables...

—Oui, oui, interrompit Gaston, je sais bien que tu as profondément gravé dans

ton cœur cette vieille maxime parlementaire, que M. Achille de Harley, notre digne procureur-général, ne cessait de nous répéter autrefois : La vertu de l'avocat fait la conviction du juge. Et quoique cet admirable apophthégme soit un peu tombé de nos jours en désuétude, ce n'est pas moi, je te le jure, mon cher Blaise, qui m'efforcerais d'affaiblir les augustes et vénérables traditions du parlement de Paris. Car tout cabaretier que je suis, vois-tu Blaise, je n'ai point oublié que j'ai fait partie de ce glorieux sénat, et je n'ai pas moins d'orgueil d'avoir été espion de procureur-général que d'avoir loyalement porté le mousquet en qualité de volontaire dans les armées du roi.

—Et tu as raison, mon ami, répliqua l'avocat, l'homme probe et loyal, esclave de ses devoirs, laisse dans toutes les phases de sa carrière des traces de son passage, et plus il avance dans la vie, plus il éprouve de satisfaction à jeter des regards en arrière sur un chemin où il n'a laissé que l'empreinte de ses bonnes actions et de ses louables efforts pour le service de son pays et de son prince. Mais, mon cher Gaston, avant d'invoquer tes conseils, permets-moi de poser les protégomènes de l'affaire qui m'est proposée, proposée avec instance, et dont j'hésite à me charger par des motifs que tu devineras sans peine.

—Parle, mon cher Blaise, aussi bien ma femme est lasse des histoires, et pour peu qu'il entre de romanesque dans la tienne... — Il n'y en a que trop, fit Blaise en soupirant.

—Tant mieux encore. Rosalie, depuis trois ans que nous sommes mariés, ma fait raconter vingt fois les épisodes du siège de Candie, et elle ne me fait grâce ni de l'attaque d'une contumace, ni de la plus mince escarmouche de cavalerie. Quand Languec vient ici, c'est bien pis encore... Nous sommes obligés de repasser ensemble dans le camp des Turcs pour notre fameuse ambassade.—Eh ! eh ! dit l'avocat, cette ambassade trouvera peut-être sa place dans le procès...

—Tout de bon ! M. Mélian, interjecta la belle cabaretière, dont les grands yeux noirs se dilataient déjà par la curiosité.

—Tu ne plaisantes pas, Blaise, fit Gaston.

—Nullement, répartit l'avocat ; au surplus, vous allez voir, ou plutôt entendre. J'abrégérai mon récit autant que je pourrai, car il est près de neuf heures, ajouta Blaise en fixant les yeux sur l'horloge. — Oh ! M. Mélian, c'est demain vendredi, on chôme ce jour-là, et nous pouvons veiller aujourd'hui jusqu'à minuit, dit Rosalie.

La jeune femme s'étant chastement assise, son ouvrage à la main, quelques pas en arrière des deux amis, Blaise commença en ces termes son histoire, qui se trouvait brisée périodiquement par le balancement de l'horloge et les crépitements de l'aiguille aiguille de la cabaretière.

Mlle Lucile de Sauvigny, d'une famille noble de la province de Lorraine, mais orpheline de père et de mère, et peu favorisée des biens de la fortune, si elle l'était de ceux de la nature, terminait son éducation au couvent des religieuses Ursulines de Verdun. Elle y était heureuse, et vraisemblablement averti, malgré sa beauté peu commune et ses dix-sept ans, se placer au rang des novices pour prendre le voile quelques années plus tard et se sequestrer pour toujours dans la cloître, lorsque, dans les derniers mois de l'année 1667, il y a de cela, comme vous le voyez, cinq ans accomplis, les grands parents qui restaient à Mlle de Sauvigny se présentèrent